



Préfecture
des Lacs

Commune

" Patrimoine et développement local : cas de la ville d'Aného "

Du 26^{ème} Août
au 08^{ème} Sept.

+228 90370473

situ.foireexpo@gmail.com

SITU foirExpo des Lacs

CPEL Aného, route face douane nlessi



Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0353 du 20 au 26 Août 2019- Prix : 250 F CFA

MICROFINANCE / DÉTOURNEMENTS MONSTRES DE FONDS : P.4&5

La FUCEC TOGO tente de cacher le soleil par la main



Le siège de FUCEC-TOGO à Lomé.

ESPERANCE DES BATISSEURS

Travaux immobiliers | Construction | Réhabilitation
Aménagement de bâtiment | Carrelage | Plomberie
Électricité | Transit-douane

Distributeur exclusif des ascenseurs et
produits OMEGA base d.o.o

Carrefour 2 lions, à 500m de l'agence Togocel annexe
bâtiment blanc-gris / Agoè Anomé

Contact : + 228 22 25 18 63 / 90 97 58 38
E-mail : esperancedesbatisseurs@yahoo.fr
antoine.dadjo@gmail.com



ESPERANCE DES BATISSEURS

www.eb-togo.com

POLITIQUE :

La maturité du peuple P.3



Une image d'un centre de vote.

ECONOMIE /TRANSPORT :

Hausse du trafic portuaire et des passagers aéroportuaires au 1er trimestre 2019 P.6



Un navire à quai

FOCUS :

A PROPOS DE L'ASSISTANCE ELECTORALE DE LA CEDEAO AUX ETATS MEMBRES P.7



Luther Barou Y. Youkou

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 20 Août 2019

Matin:

Temps nuageux
28°C

Après-midi:

Temps nuageux
24°C

EDITO

De la considération pour la personne humaine

Lorsqu'on est dans une société d'humains, de réfléchis et de consciencieux, il est des actes que l'on doit essentiellement éviter de poser.

Ne pas considérer la personne humaine, rime avec une mauvaise appréhension de l'existence humaine. Nous ne sommes rien sur cette Terre. Et pourtant, nous nous égosillons pour rien du tout comme si nous nous sommes donnés la vie.

En ayant du respect et de la considération pour autrui, nous nous valorisons et démontrons que nous avons compris que la personne humaine est la plus précieuse des richesses.

Vivement de l'Humanisme dans nos actes.

Crédo TETTEH

INVITE DE LA SEMAINE:

LATÉKOÉ DICK, PROMOTEUR DE SITU, LA FOIRE EXPO À ANÉHO :

" La foire Expo SiTU est une initiative qui promeut l'afrocentricité "

Entrepreneur culturel, homme de média résolument tourné vers le patrimoine, Latékoé DICK est le promoteur de SITU la foire expo à Aného. Prévue se tenir du 26 août au septembre 2019, l'organisation de cette foire vise le développement de la ville d'Aného particulièrement et des villes togolaises. Nous avons rencontré pour vous le promoteur de cette foire, Monsieur Latékoé DICK. Lecture.



Latékoé Dick, Promoteur de SITU

SITU foire expo à Aného, une foire de plus?

Rires. Oui vous avez bien raison. Lomé ou le Togo foisonne d'activités foraines. Et SiTU n'est pas une foire pour une foire mais plutôt une du patrimoine puisqu'elle se met en place pour mieux présenter ce que nous avons hérité de nos prédécesseurs que sont nos ancêtres et qui représente nos valeurs malheureusement négligées.

Patrimoine et développement local, pourquoi ce thème en cette année 2019?

Aného ou mieux la préfecture des Lacs a par deux fois été la capitale du Togo, une ville patrimoine du pays. Aného, ville historique et bientôt quadricentenaire, hautement spirituelle avec ses 41 divinités. Aného, chef-lieu d'une préfecture qui a trois (03) sites inscrits sur la liste indicative de l'Unesco en plus d'autres

sites encore identifiés et où sont érigées des signalétiques de l'Unesco. Fort de tout ce qui précède, Il convient d'envisager le développement par la culture comme le prévoit le Plan National de Développement (PND).

Quel est le public cible visé ?

Tout public. SiTU est une initiative qui promeut l'afrocentricité donc invite tout Africain d'ici et d'ailleurs pour plus de partages de nos valeurs.

Quelles sont vos attentes en organisant cette foire à Aného?

Le développement d'Aného,

de nos villes et par ricochet du Togo.

SiTU, une initiative personnelle ou communautaire ?

Il faut bien quelqu'un pour avoir une idée et la faire partager par tous. N'est-ce pas feu Général Eyadéma qui a eu l'ingénieuse idée de créer la CEDEAO ? Est-il parti avec ?

Un message particulier aux annonceurs et aux populations?

Ville frontalière, chef-lieu d'une préfecture, la préfecture des Lacs abrite 3 différents cours d'eau : le fleuve Mono, le lac Togo et l'océan Atlantique qui se croisent à Apounoukpa (embouchure) demande plus d'attention et de soins d'abord de ses filles/fils et ensuite des autres pour être cet ancrage économique par la culture et le tourisme prôné par le PND.

Culture et développement, qu'est-ce à dire pour vous?

Hummm. Les yeux fermés, je vous réponds que la culture est le corollaire du développement.

Propos recueillis par Crédo TETTEH

Togoentrepotarchive.com

Togo Entrepôt Archives est une société qui offre les services suivants :

Stockage des archives - Audit - Numérisation - Incinération des archives

Nous disposons d'une équipe pour réorganiser vos archives et des locaux pour externaliser vos archives

Notre ambition :

Donner la possibilité à nos clients de réaliser des économies mais surtout de préserver la mémoire de leur entreprise.

Nous disposons d'une équipe pour classer vos archives, les numériser et les incinérer.

Tél : 22 20 05 53

Cél : 91 06 88 07/

93 54 72 00

TogoMac.com

TogoMac est l'unique centre des produits Apple au Togo. Nous sommes spécialisés dans les produits Apple.

Nous apportons conseils, assistance, formation, installation, dépannage et configuration de votre iMac, MacBook Pro, MacBook, Mac Pro, Time Capsule,

AirPort Extreme, iPad, iPhone... Nous disposons des macbook pro/macbook air à vendre.

Nous joindre rapidement-apple@sogesti.net Tel 22 20 05 53 - 91 06 88 07

Nous sommes situés en face de CNSS - Palais des congrès www.togomac.com

Revendeur des logiciels Sage

Nous sommes partenaires Sage au Togo/Benin. Nous vous offrons des logiciels Sage moins chers avec installation et formation. Consulter notre site web - Tel.: 22 19 23 62 - 22 20 05 53 - Cel.: (00228) 91 06 88 07 www.sogesti.net ; info@sogesti.net

TogoAnnonce.com

Le site web des annonces le plus visité. Consulter toutes les annonces

Immobilier- Véhicules-Formations-Emplois-

www.togoannonce.com

INSÉCURITÉ :

Deux braqueurs arrêtés dont un blessé par balle

Deux braqueurs ont été arrêtés samedi nuit par la police dont un blessé par balle, alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un autre braquage, a rapporté dimanche soir la police.

sieurs sommations, ce qui a poussé la police à faire usage d'armes", a expliqué Yendoubé Douiti (commissaire de police).

Les deux braqueurs sont tous



Les deux malfaiteurs Kokou Dogbé et Toussaint Agossi -- tous de nationalité togolaise -- ont été interpellés par une patrouille de la direction de la police judiciaire sur la nationale 3, à hauteur d'Adinamoto (quartier d'Avénou).

"Les deux individus à motos, n'ont pas obtempéré, malgré plu-

des repris de justice. Kokou Dogbé, 31 ans, a recouvré la liberté en janvier dernier, après 3 ans de prison pour vol à mains armées et groupement de malfaiteurs. Son second, blessé par balle, a aussi fait la prison en 2015 pour les mêmes infractions.

Source : Savoir News



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERA Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

POLITIQUE : La maturité du peuple

Les premières élections locales sont rentrées dans l'histoire avec les votes dans les 5 circonscriptions dans lesquelles il a été repris le 15 Août dernier. Au delà de l'aspect historique de ce scrutin qui intervenait après plus de 3 décennies d'attente, le fait majeur qu'on peut retenir est la leçon magistrale que le peuple togolais a administré à certains candidats qui ont cru que cette élection est une partie de plaisir au cours de laquelle ils viendraient se pavaner et se payer la tête des honnêtes gens qui eux, ont d'autres aspirations pour leur commune et leur région.

Par Ali SAMBA

Que n'a-t-on pas vu aussitôt l'élection locale annoncée ? Une foison de liste d'individus aussi "obscurs" les uns que les autres sur des listes aussi lugubres les unes que les autres suscitant la moquerie et parfois une colère de ceux vers qui ils allaient pour quémander les voix. Certains ont cru que, parce que c'est une élection locale, tout est permis



Une image d'un centre de vote.

et n'importe qui peut se présenter devant les populations. C'est ainsi que certains qui se croyaient populaires dans leur quartier ou par le biais de leur instrument de travail (journalistes, animateurs de radio, pasteurs, etc.) se sont regroupés sur des listes. Ils ont eu ce qu'ils méritaient, même pas un siège de conseiller municipal.

Depuis tout le temps que le peuple togolais, à travers plusieurs actes et postures, démontrer aux hommes politiques de tout acabit et des aventuriers qu'il ne saurait se laisser mener en bateau par des individus sans foi ni loi, on a l'impression que ces derniers ne le comprennent

pas et continuent par le prendre pour un "imbécile". Elections locales rimeraient ils avec médiocrité ? Les premiers résultats consolidés par la Cour suprême ont été sans appel pour les "aventuriers". N'eut été le mode de scrutin choisi, certains n'auraient pu engager aucun suffrage pour se voir attribuer un siège de conseiller municipal.

Ceci devrait servir de leçon pour les scrutins à venir à tous ceux qui ont des ambitions démesurées et qui rêvent de présider aux destinées des Togolais et de ce pays.

La présidentielle de 2020, c'est demain. Il est évident que

c'est un scrutin, un cran au dessus de tout ce qu'on a vu depuis une année. C'est peut être la plus importante de tous au regard des pouvoirs que la Constitution confère au Président de la République.

Pour ce simple fait, les potentiels candidats devraient y réfléchir par deux fois avant de se porter devant les populations. Il est bien vrai que nous sommes en démocratie et que le système permet à tout citoyen jouissant de ses droits civiques et politiques de se porter candidat. Mais, il ne faut pas non plus exagérer.

La sanction disciplinaire infligée à ceux qui croyaient que les locales devraient être un tremplin pour eux pour assouvir leur destin politique, aussi local soit-il, devraient faire réfléchir plus d'un. Le volet de bois verts reçu à ce stade de la conquête politique sera plus ardu pour ceux qui oseraient à la présidentielle de 2020 dont le mode de scrutin pourrait tromper plus d'un.

A bon entendeur...

SÉCURITÉ : Eradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, le Togo et UNREC s'engagent

Pour permettre aux autorités togolaises en charge de la sécurité d'avoir une maîtrise des flux d'armes et munitions en circulation sur le territoire, le centre régional des nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le gouvernement du Japon ont doté le pays des équipements de marquage des armes légères et de petit calibre. Il s'agit de la mise en œuvre du projet d'assistance pour la sécurité physique et la gestion des stocks, le marquage des armes légères et de petit calibre ainsi que leurs munitions et la destruction des stocks obsolètes au Togo.

Par Elom KPOGO

Exécuté par l'UNREC, le projet est financé par le gouvernement du Japon à hauteur d'un montant d'environ de 630 000 dollars, soit environ 373 millions de FCFA.

Selon M. Kuramitsu Hideaki, ambassadeur du Japon, ce projet permettra d'accumuler des expériences dans la lutte contre la prolifération et la circulation illicites des armes légères et de petit calibre au Togo et de renforcer les actions entreprises par le gouvernement du Togo dans le



Une vue de l'opération de marquage des armes

domaine.

" Je crois que désormais, les activités de sensibilisation et construction de dépôt de stockage vont continuer en vue de l'achèvement du projet vers la fin de cette année ", a-t-il ajouté.

Dans le cadre de sa politique de désarmement et de non-prolifération des armes, dans la sphère des armes conventionnelles comme les armes légères et de petit calibre qui représentent un défi urgent dans divers domaines, le Japon voudrait jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs du Togo comme mentionné dans son plan national de développement 2018-2022.

En effet, cette réception officielle de marquage, composés de

deux (2) unités de commandes, de compresseurs et de deux (2) unités de marquage, constitue une phase décisive dans la conduite de ce projet.

" Qui est détenteur d'une arme et quel type d'armes détient-il ? Quel usage fait-il de cette arme?", ce sont des inquiétudes qui préoccupent le Ministre de Sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehamme.

Pour lui, toutes ces informations ou renseignements ne sont possibles que par le biais du marquage et du traçage de toutes les armes en circulation dans notre pays. C'est pourquoi, à l'en croire, "le gouvernement, par lui-même et avec l'appui des partenaires de bonne volonté, prendra

toutes les mesures appropriées afin que les armes détenues tant par les civils que par les forces de défense et de sécurité soient identifiées et marquées dans le cadre du présent projet "

Faut-il le souligner encore, le marquage des armes et l'ensemble de ces mesures prises par le Togo visent à assurer un meilleur contrôle et une meilleure maîtrise des flux d'armes sur l'ensemble du territoire.

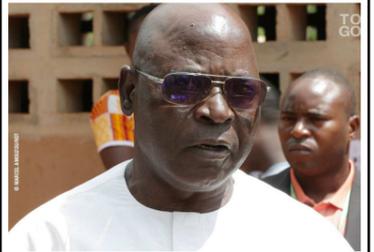
Et le marquage des armes tel que prévu dans les instruments régionaux et internationaux sur les armes légères et de petit calibre vise à faciliter l'immatriculation, l'identification, la création de base de données et le traçage de ces armes.

Il va sans dire que grâce au traçage, les autorités compétentes des États arrivent à détecter la fabrication et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières.

Rappelons qu'au Togo, il a été écouté en Conseil des Ministres, le 25 février 2017, une communication relative au projet d'appui au marquage, à la réhabilitation de magasins et à la destruction des armes, munitions et autres matériels connexes.

Zozo

POLITIQUE : LA CÉNI VEUT PRENDRE SON TEMPS



Le résultat des élections municipales partielles dans 5 communes seront connus dans quelques jours.

112.233 électeurs étaient inscrits sur les listes pour élire 63 conseillers municipaux parmi les 381 candidats.

La Commission électorale (Céni) n'a pas donné le taux de participation. Son président, Tchambakou Ayassor, s'est contenté d'indiquer que le scrutin s'était déroulé sans couacs.

Pour le moment, les partis d'opposition n'ont pas formulé de critiques particulières.

Lors des élections le 30 juin dernier, UNIR (majorité présidentielle) avec raflé la mise avec 64% des suffrages.

Les résultats dans les 5 communes ne sont pas de nature à modifier l'équilibre politique local.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : VENUE DE TIDJANE THIAM À LOMÉ ?



Le patron du Crédit suisse (CS), Tidjane Thiam, pourrait participer au Forum 'Invest in West Africa' prévu à Lomé les 3 ou 4 octobre.

Information donnée par les organisateurs de cette rencontre dédié à l'investissement en Afrique de l'Ouest, mais pas confirmée pour le moment par le CS.

Le Crédit suisse est l'un des groupes bancaires les plus importants du monde dont le siège se trouve à Zurich.

Après la réunion Togo-Union européenne en juin, ce nouveau rendez-vous est destiné à drainer l'investissement privé.

Le Togo a lancé son plan national de développement et il est à la recherche de 8 milliards d'euros.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : UNE QUESTION D'ORIENTATION

L'association togolaise des gestionnaires des ressources humaines (ATGRH), en partenariat avec ministère en charge de l'Emploi des jeunes, organise les 4 et 5 septembre prochains à Lomé les Journées nationales des ressources humaines.

L'objectif est d'identifier les secteurs porteurs et d'orienter les demandeurs d'emploi.

Chef d'entreprises, responsables du personnel, gestionnaires de ressources humaines, étudiants sont attendus à ce rendez-vous.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

ECONOMIE : LES PAYS D'ASIE RENFORCENT LEURS INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE



La ville de Yokohama accueillera du 28 au 30 août la TICAD 7. Septième édition de la conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Une initiative du gouvernement japonais pour développer les échanges économiques avec les pays du continent. Tokyo est évidemment moins présent que la Chine et n'a pas ses moyens illimités, mais sa présence se renforce par des aides publiques et des investissements privés.

Le président Faure Gnassingbé devrait faire le déplacement. La coopération Togo-Japon s'articule autour d'un dialogue permanent avec la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) pour la mise en œuvre de différents projets de développement. Une ambassade du Togo a été ouverte en 2010 afin de coordonner la coopération et d'identifier les investisseurs privés susceptibles de s'impliquer dans des projets industriels.

Mais les choses ont évolué avec le lancement récent du plan national de développement (PND). Le Togo est à la recherche de 7 milliards d'euros (dont 65% de capitaux privés) pour transformer le pays en hub logistique, économique, industriel et agricole (...)

Source : @republicoftogo.com

SANTÉ : Le pays est trop dépendant des appuis extérieurs

Plus de 11 milliards de Fcfa ont été consacrés à la lutte contre le sida en 2018. Avec des résultats encourageants comme un plus grand nombre de bénéficiaires des traitements ARV.

Mais le Togo reste très dépendant de l'aide extérieure. Sur les 11 milliards, 4 proviennent du SNU et une très grosse partie du Fonds mondial de lutte contre le Sida. Cette situation risque de poser problème, avertit Damien Amoussou, le coordonnateur national adjoint du Conseil de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (...)

Source : @republicoftogo.com

MICROFINANCE / DETOURNEMENTS MONSTRES DE FONDS :

LA FUCEC TOGO tente de cacher le soleil par la main

Une microfinance par essence est censée protéger les avoirs de ses clients, les utiliser à bon escient et dans l'intérêt premier de ces derniers.

S'il est aujourd'hui au Togo une floraison de structures de microfinances, il sied également de relever que nombres de ces structures ne répondraient pas strictement aux normes exigées et reconnues. Certaines végètent quotidiennement dans l'à peu près tandis que d'autres qui ont la chance d'enranger moult adhérents gaspillent et détournent malheureusement les ressources de leurs clients à d'autres fins. Tout est bon pour faire entrave aux procédures et règlements et user de contorsions d'esprit pour se remplir les poches, au moment où les adhérents peinent à trouver pleinement satisfaction dans les services proposés et rendus tels des aumônes.

Par Crédo TETTEH

C'est justement le cas de la microfinance FUCEC Togo, jadis appréciée par les épargnants togolais par le fait d'avoir diversifié ses branches à travers des COOPECS. Parmi ces Coopératives d'épargne et de crédits se trouve en bonne position la COOPEC Solidarité dont les premiers dirigeants méritent des lauriers. Une ascension qui au lieu de servir d'exemple de bonne gestion et de bonne gouvernance, aurait suscité plutôt envie et jalousie de la part de certains responsables de la FUCEC TOGO, leur faitière. C'est dire que la bonne santé financière de la COOPEC SOLIDARITE et le pragmatisme de ses premiers responsables lui auraient attirés les ruses du "diable" qui ne ménage aucun effort pour plomber les ressources de cette structure coopérative en choisissant le sentier de détournements monstres de fonds par des procédés relevant de l'antiquité, sans gênes et en parfaite symbiose.

De nos démarches envers certains responsables de Fucec Togo et Coopec Solidarité

Dans un souci de recoupements de nos informations, nous avons réussi à avoir au téléphone l'actuel Directeur de la Coopec Solidarité, Monsieur GODOME Déhouna qui a carrément refusé de répondre à nos questions car ne voulant pas se mêler de ces "histoires" selon ses termes.

Les mêmes démarches professionnelles ont été diligentées envers l'actuel Président du Conseil d'Administration de Coopec Solidarité, Monsieur LEGBAMONY Koffi Gabriel, qui nous a affirmé (le samedi 17 août 2019 à 09h13 minutes) devoir rendre compte à son Conseil et nous revenir. Ce qui ne fut pas fait jusqu'à maintenant.

Quelques instants après notre brève conversation téléphonique avec Monsieur LEGBAMONY, nous tentâmes aussi en vain de joindre Monsieur FEDY Kokoumey, le Directeur Général de la FUCEC Togo, celui qui semble l'élément central de toute cette affaire d'après nos



Le siège de FUCEC-TOGO à Lomé

sources.

Même exercice sans suite le samedi 17 août 2019 à 17h41 minutes auprès de Monsieur DADANE-MA Essossimanadada, le président du Conseil d'Administration de Fucec Togo, qui n'a pas pu décrocher notre appel.

Par contre, le Secrétaire du Conseil d'Administration de Coopec Solidarité, Monsieur Mensah Komlan Viglo a été contacté le même jour à 18h06. Ce dernier nous informa qu'il venait de rentrer et prenait connaissance du sujet. Il nous rassura tout de même de nous revenir après s'être référé au Président du Conseil d'Administration de Coopec Solidarité.

Poursuivant notre démarche professionnelle consistant à recouper les informations, nous contactâmes aussi Madame Dekpe Ami Dzidula, membre du conseil d'administration de Coopec Solidarité qui nous demanda d'espérer le signe de son président du Conseil d'Administration qui nous avait promis le matin à 9h13 nous revenir après avoir informé les membres de son Conseil. Ce qu'il n'a toujours pas fait au moment où nous étions sous presse.

Nous tenons toutefois à saluer l'humilité et la politesse de Madame Dekpe que nous avons joint le samedi 17 août 2019 à 18h52. Ce qui n'a pas été le cas avec son collègue du Conseil d'Administration de Coopec Solidarité, Docteur Avegnon Koffi Edem qui a cru nous faire un cours de technique d'investigation journalistique, cours malheureusement qu'il ne maîtrise pas sinon il n'aurait pas commis la bourde de nous signifier avec un air suffisant et hautain à 19h11 minutes que "pour une activité professionnelle nous ne pouvons pas lui téléphoner un week-end, plutôt un jour ouvrable". Par respect et considération pour nos lecteurs, nous faisons économie dans cette parution des odeurs nauséabondes sorties de sa bouche en toute ignorance. Nous nous interrogeons, au regard de sa réaction et de ses propos à la limite offensants, sur ce qu'il transmet comme savoir à ses étudiants.

Du malaise entre Fucec Togo et Coopec Solidarité

Depuis un bon moment, il y a quelque chose de grave, d'extrêmement grave qui se passe dans ce milieu précis de la microfinance et qui nécessite que les membres adhérents ou déposants de Coopec

Solidarité réagissent rapidement avant de n'avoir leurs yeux que pour pleurer. La situation est telle que si l'Etat togolais ne réagit pas rapidement, il faudrait que les adhérents portent eux-mêmes le problème devant le Commission Bancaire d'UMOA pour avoir une solution définitive. C'est ce que pense déjà un groupe assez consistants d'adhérents qui ont constitué un gros dossier et qui refusent que leurs fonds et avoirs soient menacés et qui entendent saisir la BCEAO et la Commission Bancaire dans les prochains jours.

La COOPEC SOLIDARITE en passe d'être engloutie par la FUCEC TOGO à seule fin de cacher des détournements monstres de fonds

En effet, les dirigeants de la Fucec Togo, le réseau auquel appartient la Coopec Solidarité auraient opéré un détournement de plus de 472 Millions de Francs CFA au détriment de la Coopec solidarité et d'autres membres du réseau dans une opération de créations et de fusion absorption de compagnies d'assurance que les dirigeants de la Fucec avaient décidées de mettre en place.

En gros, la rondelette somme de quatre cent soixante-douze millions huit cent quatre-vingt-quinze mille trente-cinq (472 895 035) F CFA est le montant exact qui est sortie de la caisse des Coopec d'après les documents.

Cette somme aurait été engloutie par des gorges profondes dans le cadre d'une opération de création d'une compagnie d'assurance à laquelle sont associées diverses Coopec appartenant au réseau Fucec. Sur cette somme qualifiée de prime de fusion ou de frais de démutualisation de la société MAFUCECTO vers la société CIF VIE-Togo SA qui est la société finale d'assurance qui a été créée, seulement environ 42 000 000 francs CFA auraient été véritablement utilisés pour lesdites opérations. Où est donc passée la différence ? Là est toute la question.

L'audace de trop de la COOPEC SOLIDARITE

Face à cette situation de dilapidation et surtout de détournements de fonds, les dirigeants de la Coopec solidarité, mandant dans ledit processus, ont demandé des comptes aux dirigeants de la FUCEC justement en cette qualité de mandant. Refus catégorique de ceux-ci de rendre compte. Or, en droit, quand vous

êtes mandatés pour rendre service à quelqu'un, vous êtes obligé de rendre compte spontanément. Et si vous ne le faites pas, vous êtes contraint de le faire dès que le mandant le demande.

Les dirigeants de Fucec ont refusé en se cachant derrière le fait que la majorité des Coopecs leur aurait donné quitus lors d'assemblée générale. Or, ces Coopecs n'ont rien misé dans l'opération par rapport à la Coopec Solidarité qui a mis des centaines de millions de francs dans l'affaire. De plus, le fait qu'il y ait eu une assemblée générale (encore que très peu représentative) qui a voté les comptes n'empêche pas du tout qu'une expertise de gestions soit faite en bonne et due forme.

En effet, les membres de l'assemblée ne sont pas des spécialistes des actes économiques et financiers. Les développements qui s'en étaient alors suivis, ont carrément pris l'objet d'une procédure judiciaire.

A ce niveau de la procédure judiciaire, et de nos informations, il nous est revenu, et aussi étonnant que cela puisse paraître, que la justice togolaise a rendu des décisions dont nous avons pris connaissance et gardons copies, refusant que les mandataires de la FUCEC rendent des comptes à ceux qui les ont mandatés. La justice refuse à un mandant ce qui est son droit le plus absolu. Or, les textes de l'OHADA sont clairs sur ce plan. Dès que des associés ou des actionnaires réunissent au moins 10% du capital, ils peuvent demander une expertise de gestion et ils doivent l'avoir. Ainsi, l'article 159 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUDSC-GIE) prescrit que "un ou plusieurs associés représentant au moins le dixième du capital social peuvent, soit individuellement, soit en se groupant sous quelque forme que ce soit, demander à la juridiction compétente du siège social, statuant à bref délai, la désignation d'un ou plusieurs experts chargés de présenter un rapport sur une ou plusieurs opérations de gestion".

Au-delà de ce texte, le code civil prévoyait déjà très bien que le mandataire doit rendre compte au mandant. C'est ce que stipule l'article 1993 qui dit en substance que "Tout mandataire est tenu de rendre compte de sa gestion, et de faire raison au mandant de tout ce qu'il a reçu en vertu de sa procuration, quand même ce qu'il aurait reçu n'eût point été dû au mandant."

Dans le cas en question, la justice togolaise a non seulement rendu des décisions des plus inimaginables mais en plus, pour empêcher COOPEC Solidarité et la dissuader définitivement de continuer à poursuivre sa demande de reddition de compte, elle l'a condamné à payer la somme de 10 millions à titre de dommages et intérêts pour la dissuader.

Précisons que la pratique de reddition de compte est un exercice très basique auquel se plient en toute transparence même les petites associations de quartier lorsqu'il n'y a pas délibérément une intention inavouée,

Suite à la page 5

MICROFINANCE / DETOURNEMENTS MONSTRES DE FONDOS : LA FUCEC TOGO tente de cacher le soleil par la main

Suite de la page 4

des pratiques moyenâgeuses ou des choses à cacher. Pourquoi les dirigeants de la Fucec Togo qui ont brassé des milliards appartenant à des pauvres citoyens déposants des Coopecs refusent de se plier à ces exigences après avoir conduit une opération pour le compte des Coopecs ?

Un appel de la décision de justice par la COOPEC SOLIDARITE ou le devoir de rendre compte à ses membres

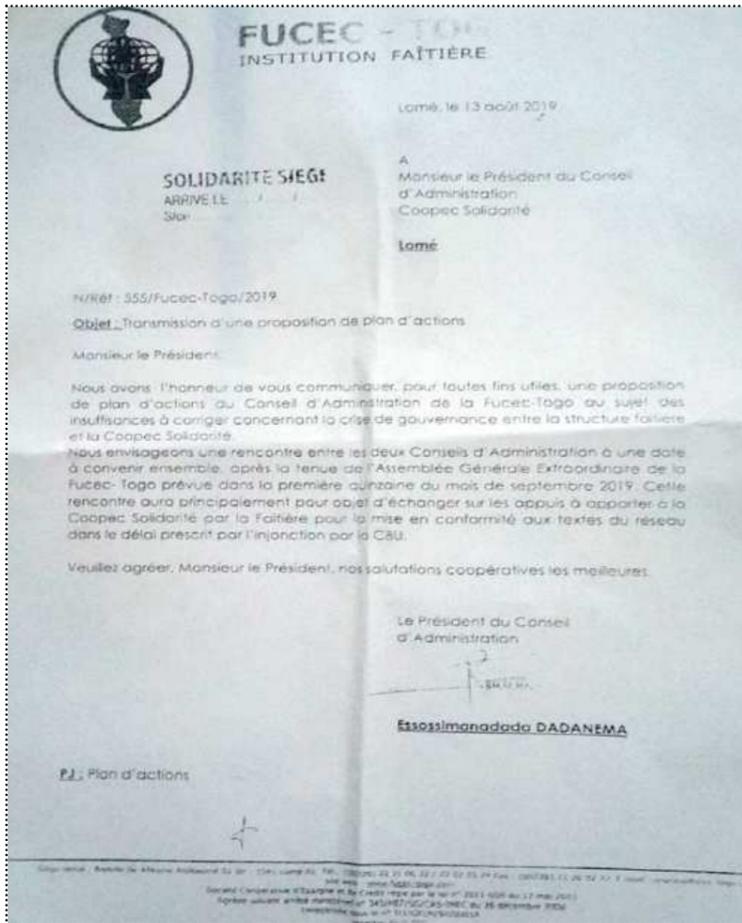
Consciente de ses droits et de la nécessité pour elle de devoir à un moment donné rendre compte à ses membres dont elle gère les fonds, la COOPEC Solidarité a fait appel de cette décision inique. Un appel en justice qui subitement fait courir dans tous les sens les dirigeants de la FUCEC TOGO tel un beau diable dans un bénitier. Ce qui fait justement rire ceux qui connaissent bien ce dossier et tous les éléments qu'il comporte et qui auraient bien malheureusement échappé à la justice togolaise en première instance.

Craignant donc que la décision de la Cour d'appel ne leur soit pas favorable et qu'ils soient obligés de rembourser les plus de 400 millions de francs détournés et répondent des autres régularités dans la procédure de création de ces compagnies d'assurance, les dirigeants de la FUCEC ont décidé d'engager des procédures pour englober la COOPEC Solidarité avec ses organes dirigeants. Et ces dirigeants de la Fucec sont dans une précipitation absolue justifiée par le fait qu'ils sont à la porte de la retraite et doivent tout effacer avant de partir.

La première étape a donc été pour eux de changer le Conseil d'administration et de l'inonder des gens qui serviront d'instruments pour noyer les détournements et mettre la COOPEC Solidarité à la botte de la Fucec pour faire tout disparaître.

C'est ainsi que lors de l'Assemblée générale du 1er juin 2019, le président du conseil d'administration de la Coopec Solidarité d'alors et qui était un adepte de la reddition de comptes fut remplacé par un certain LEGBA-MONY Koffi Gabriel qui apparaît clairement aujourd'hui comme l'obligé et l'homme de main de ceux qui sont réfractaires au devoir de rendre compte. Précisons que de nos recoupements le nouveau Président du Conseil d'Administration est défini comme un véritable godillot au service de Messieurs FEDY Kokoumey (Directeur Général de FUCEC et véritable cheville ouvrière de toute l'affaire) et DADANEMA Essossimanadada (qui est le président du Conseil d'Administration de FUCEC TOGO). Tous ses premiers actes sont exactement la reprise des différentes actions que les dirigeants de la Fucec ont voulu engager par force et qui ont été bloquées pendant des années par l'ancien conseil d'administration et son président.

Les œuvres du nouveau Président du Conseil



d'Administration de la COOPEC SOLIDARITE au grand jour

Une fois installé dans ses fonctions, le nouveau Président du Conseil d'Administration de la COOPEC SOLIDARITE, Monsieur LEGBA-MONY Gabriel a été de mettre fin au contrat de l'avocat en charge du dossier du détournement de plus de 400 millions FCFA au préjudice de la Coopec Solidarité et qui fait tout pour obtenir que les dirigeants de FUCEC rendent compte de la gestion de ces fonds détournés malgré les tentatives d'intimidation et " d'approche amicale et intéressée " dont celui-ci a fait l'objet. Certains déposants de taille disent déjà attendre de voir qui va aller arrêter la procédure à la Cour d'appel.

L'autre fait d'arme de monsieur Gabriel LEGBA-MONY, sur demande de Monsieur FEDY et DADANEMA selon nos informations, est de mettre fin au contrat d'embauche d'un jeune homme appartenant à la famille GAMATHO.

En effet, le président de la Cour Suprême du Togo et du Conseil suprême de la Magistrature étant de la famille GAMATHO, les dirigeants de FUCEC Togo développeraient une certaine peur que celui-ci n'ait une influence sur la justice si jamais ils continuaient leur stratégie de manipulation de la justice et de corruption qu'ils auraient déjà utilisés devant le Tribunal de Lomé et les autres instances ayant connu le dossier. Ils craignent surtout que les diverses malversations soient documentées par le juriste de la Coopec Solidarité et que les juges qui les protègeraient jusque-là soient contraints par le président du Conseil supérieur de la Magistrature de rendre des décisions honnêtes et impartiales.

Dès son élection, et avant même la première réunion du Conseil d'administration qui doit le consacrer dans son rôle et où il doit prendre connaissance des dossiers, Monsieur

LEGBA-MONY avait demandé verbalement au Directeur de Coopec Solidarité de suspendre le contrat de ce juriste et de lui renvoyer le dossier (qui l'a déjà informé à ce stade qu'un tel recrutement existe ?). Mal lui en a pris car le recrutement en question était terminé et bouclé depuis avril 2019, soit deux mois avant son élection.

Cependant, monsieur LEGBA-MONY a continué de harceler le Directeur lui demandant d'empêcher le juriste de prendre fonction le 1er juillet 2019 comme prévu par le contrat signé depuis avril. Toutes les explications qui lui sont données sur la situation n'ont servi à rien. Il continuerait toujours de chercher comment mettre fin à cette embauche. Et à ce titre, il demande même que les rapports du travail fait par le juriste lui soient adressés. Comme quoi, le président du conseil d'administration est désormais le directeur de Coopec Solidarité (nous reviendrons sur cet aspect dans nos prochaines parutions).

Modifier les textes de la COOPEC SOLIDARITE, une autre stratégie suicidaire et révélatrice de grande malaise

La troisième stratégie de Gabriel Koffi LEGBA-MONY et de ses mentors est de modifier les textes de la COOPEC solidarité et d'en faire une simple branche de FUCEC TOGO en lui enlevant toute autonomie et en l'empêchant ainsi de prendre toute initiative qui peut permettre de mettre à nu les malversations et autres actes graves commis par les dirigeants de FUCEC au niveau de la COOPEC Solidarité. Cette stratégie est complètement contraire et contrevient aux termes de la loi n°2011-009 du 12 mai 2011 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) obligeant toutes les Coopec et notamment à se conformer à de nouvelles règles. Cette loi définit clairement les

rapports entre les fédérations ou fédérations et leurs membres.

Conséquence, cette situation est d'autant plus grave que les institutions de microfinance gèrent les fonds de pauvres citoyens qui peuvent demain tout perdre comme cela est déjà arrivé au niveau d'autres pays de la sous-région et même dans notre pays.

Et c'est pour arriver à leur fin que le président du Conseil d'Administration de la FUCEC TOGO, Monsieur DADANEMA, vient d'envoyer en date du 13 août 2019 une lettre à monsieur LEGBA-MONY pour lui proposer la stratégie qui permettra ainsi à la FUCEC TOGO d'avaloir définitivement Coopec Solidarité. Voir la copie de la ladite lettre en fac millé. Nous reviendrons sur le contenu des propositions et le processus rocambolesque qui a permis d'en arriver là.

Au regard de toutes les stratégies nuisibles et suicidaires développées par les adeptes du refus de rendre compte de l'utilisation des fonds mis entre leurs mains, il serait judicieux que les membres de la Coopec Solidarité se mobilisent pour faire échec à cette vaste manœuvre de détournement et de dissimulation des fraudes par le biais d'un englobement de Coopec Solidarité par la FUCEC-Togo.

Pour rappel, d'autres éléments du dossier sont aussi inquiétants que la main basse de la FUCEC TOGO sur les fonds de la COOPEC Solidarité qui est obligée de placer l'argent de ses membres chez FUCEC à des taux très faibles, argent que la FUCEC placerait à des taux très élevés auprès de structures bancaires de la place pour empocher le surplus alors même que la COOPEC Solidarité pourrait placer directement ces fonds et engranger ces bénéfices pour le compte de ses coopérateurs ou membres. (Nous y reviendrons en détail prochainement).

De nos recoupements, il nous est revenu que la FUCEC Togo chercherait à empêcher la COOPEC Solidarité de construire son propre immeuble-siège afin de continuer par lui payer des loyers mirobolants. De même, les dirigeants de la FUCEC pensent que si la COOPEC Solidarité doit construire un immeuble, c'est elle (FUCEC TOGO) qui doit passer le marché avec tout ce que cela comporterait. (Nous y reviendrons en détail dans un autre article).

A l'allure où vont les choses, il n'est pas exclu que ce dossier FUCEC TOGO/COOPEC SOLIDARITE soit porté devant le Commission Bancaire de l'UMOA si l'Etat togolais ne prend pas ses responsabilités. En tous cas, c'est ce que prévoit un groupe de membres de COOPEC Solidarité très remontés par ce qui se passe et qui se sentent complètement lésés par cette situation et par les intérêts qui leur sont appliqués lors des prêts alors même qu'ailleurs, des gens se permettent de se sucrer sur leur dos et cherchent à faire encore pire pour s'assurer une retraite dorée.

A suivre...



Togo Invest Corporation va joindre ses forces à ceux de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) pour réaliser le projet 'Lomé croisière'.

Il consiste à aménager, par le dragage des lagunes, un espace joignant la baie de Lomé au Lac Togo afin de rendre navigables les cours d'eau.

Le projet prévoit de créer, notamment, un port sec, une zone industrielle, ainsi qu'une ville nouvelle avec des maisons, des appartements et des hôtels. Le tout à vocation économique et touristique.

Togo Invest est une société d'Etat créée par le gouvernement sous une 'approche innovante' des autorités visant à disposer d'un outil stratégique de développement économique.

Cette entité ambitieuse s'impose comme une société holding d'investissement capable d'attirer des acteurs à même de permettre des investissements majeurs dans les infrastructures et le développement.

Source : @republicoftogo.com

FINANCES : LE TOGO AURA BIENTÔT SA POLICE FISCALE



Le Togo envisage de se doter d'une police fiscale pour lutter plus efficacement contre la corruption, le blanchement et le financement du terrorisme.

Le pays n'est pas totalement démuné. Il dispose d'enquêteurs spécialisés et d'une Cellule nationale de traitement des informations financières, mais ce n'est pas suffisant.

La police et la gendarmerie vont bénéficier de moyens d'investigation très spécialisés et de solides formations, a précisé samedi le ministre de la Sécurité, Damehame Yark.

Ce dispositif, qui fait partie de la nouvelle loi sur la sécurité intérieure, a été vivement recommandé par le comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU dont une délégation vient de séjourner à Lomé.

Les banques sont beaucoup plus regardantes sur les transferts et les dépôts. Les investissements suspects donnent lieu à des enquêtes. Mais avec d'énormes sommes qui circulent en cash, la traque s'annonce particulièrement compliquée d'autant que les réseaux criminels et terroristes ont toujours une longueur d'avance.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

SANTÉ : LES FAUX MÉDICAMENTS, UN



RISQUE POUR LA SANTÉ

Près de 67 tonnes de médicaments contrefaits ont été saisis par la douane depuis un an.

Pas vraiment une surprise. Les faux inondent les marchés au grand dam de l'Ordre des pharmaciens qui estime que 40% des médicaments vendus au Togo sont des contrefaçons.

A son initiative, une campagne d'information aura lieu du 23 au 26 août. Thème de cette 5e édition : 'Les faux médicaments, un risque pour la santé'.

Près de la moitié des médicaments vendus en Afrique sont des faux.

Des contrefaçons fabriquées principalement en Asie. En dépit de l'existence d'un système de surveillance, il s'avère très difficile de lutter contre ce fléau.

Source : @republicoftogo.com

CULTURE : ODE À L'AFRIQUE ET AU NIGER



La chanteuse togolaise Valentine Alvares poursuit une carrière à 200 à l'heure. Elle est actuellement dans le désert du Niger où elle tourne le clip de la chanson 'Mon Africa' sous la direction du réalisateur béninois Zed Pikaron.

'Mon Africa' est une ode au continent, à ses valeurs, à son peuple. L'artiste a choisi le Niger pour promouvoir les thèmes d'une Afrique résolument positive et tournée vers l'avenir.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE /TRANSPORT :

Hausse du trafic portuaire et des passagers aéroportuaires au 1er trimestre 2019

Selon les données du ministère de l'économie et des finances, le trafic portuaire total au Port autonome de Lomé (PAL) au premier trimestre 2019 a atteint 5.627,9 milliers de tonnes, en hausse de 8,6% en variation trimestrielle. En glissement annuel, l'activité est en croissance de 5,3%.

Les statistiques démontrent qu'au premier trimestre 2019, la quantité de marchandises débarquées au Port Autonome de Lomé (PAL) s'élève à 1.744,7 milliers de tonnes contre 1.475,7 milliers de tonnes au quatrième trimestre 2018, soit une progression de 18,2%. Cet accroissement est imputable à la hausse des importations des produits pétroliers (+25,8%), des matériaux de construction (+8,2%), des marchandises en transit (+11,5%) et d'autres produits (+42,4%).

Par rapport à la même période de 2018, la quantité de marchandises importées à travers le PAL est en baisse de 2,6%. La régression des marchandises importées observée sur la période est liée à la baisse des importations des produits pétroliers (-27,3%) et des produits alimentaires (-47,1%), lit on dans la note de conjoncture du ministère de l'économie et des finances.

Quant à la quantité de marchan-



Un navire à quai

dises exportées vers le reste du monde est de 377,7 milliers de tonnes, au terme du premier trimestre 2019, elle est en hausse de 37,0% et 16,8% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. On fait savoir que l'augmentation des marchandises exportées est consécutive à la hausse des produits agricoles et du transit respectivement de 103,1 et 205,0 tonnes par rapport au trimestre précédent.

La quantité des produits agricoles exportée est de 155,2 milliers de tonnes, en augmentation de 103,1% par rapport au trimestre précédent et de 36,3% en glissement annuel. Le transbordement de marchandises s'établit à 3.505,5 milliers de tonnes au premier trimestre 2019, en pro-

gression de 2,2% et 8,6% respectivement par rapport au trimestre précédent et par rapport au premier trimestre 2018

A noter que l'activité portuaire a été animée par 348 navires qui ont accosté au PAL durant la période annoncée, en baisse de 3,6 et 3,1 respectivement au quatrième trimestre et au premier trimestre 2018.

A l'aéroport Gnassingbé Eyadema de Lomé, les activités ont connu une contre-performance par rapport au trimestre précédent. Le fret aérien total a atteint 3.210,6 tonnes au premier trimestre 2019 contre 3.574,0 tonnes au quatrième trimestre 2018, en recul de 14,6%. Par rapport à la même période de 2018, il a régressé de 10,2%. En glisse-

ment annuel, le fret embarqué, le fret en transit et le fret débarqué ont baissé respectivement de 14,0%, 3,3% et 7,9%.

Par contre, le trafic total des passagers est en accroissement de 6,7%, par rapport au premier trimestre 2018 attribuable à la hausse des arrivées (+12,4%) et des départs (+9,0%) de passagers indique-t-on.

Le nombre de mouvements d'aéronefs enregistré à l'AIGE se chiffre à 2.874 contre 3.027 au quatrième trimestre 2018, soit une baisse de 5,1%. En glissement annuel, ce nombre a augmenté de 12,2%.

En matière de transport terrestre, l'indice du chiffre d'affaires des entreprises de transport terrestre au premier trimestre 2019 est de 73,9 contre 77,6 au quatrième trimestre 2018 et 75,3 un an plus tôt, soit respectivement en baisse de 4,8% et 1,8%.

Par rapport au quatrième trimestre 2018, l'indice du tonnage transporté et celui du nombre de kilomètres parcourus ont régressé respectivement de 11,5% et 13,6%. Comparés au premier trimestre de 2018, ces indices sont respectivement en baisse de 0,5% et 10,4%. Pour le second trimestre 2019, les chefs d'entreprise projettent une hausse de leurs activités.

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne la scolarité de vos enfants

Jusqu'à 5* mois de sabbat

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

Nuptia
Evenement-ciel

Organisation de voyage de noces
Reportage photo/vidéo
Listes de mariage
Dragées
Cadeaux
Gala

Traiteur
Dîners d'affaires
Petit déjeuner d'affaires
Cocktails
Wedding cake
Fleurs à gogo
Bouquets à domicile
Fêtes à thème
Soirées VIP
Enterrement de vie de jeune fille / garçon
Location de voitures
Mise en beauté
Sous-esthétique

Soufflez... on s'en occupe!

France: (+33) 06 23 24 61 30
Togo: (+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40

A PROPOS DE L'ASSISTANCE ELECTORALE DE LA CEDEAO AUX ETATS MEMBRES



Luther Barou Y. Youkou

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) offre une assistance électorale aux États membres. Ceci constitue un appui majeur dans le maintien de la paix, la justice, la démocratie et le développement susceptibles d'être affectés par des processus électoraux politiques compétitifs. L'assistance électorale de la CEDEAO se fait par le biais de différents modules thématiques, comme expliqué dans l'article.

Mots-clés: CEDEAO, assistance électorale, élections, observateurs, stabilité, intégrité, économie

Abstrait

Les processus électoraux dans le monde suscitent de nombreux défis et ils polarisent les pays et causent des inimitiés. En Afrique de l'Ouest, les pays de la région au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont mis en place des mesures pour que les processus électoraux soient gérés d'une manière qui laisse moins de problèmes aux pays.

Dans le monde, au vue des expériences passées, la plupart des pays qui ont connu un système de gestion électorale médiocre ont connu de nombreuses défaillances économiques, politiques, démocratiques et socio-économiques. L'assistance électorale offerte par la CEDEAO est divisée en plusieurs paquets qui guident la manière dont l'assistance est offerte. Par exemple, la mission d'enquête pré-électorale qui analyse l'état de préparation du pays pour mener les élections, les missions d'observation des élections à long terme et à court terme consistant à analyser les processus électoraux dès les premières étapes du processus électoral, notamment les périodes de campagne, de vote et de l'annonce

des résultats. L'assistance électorale a des buts et objectifs spécifiques à moyen et long terme à atteindre et ils sont utilisés comme moyen d'évaluation. Cet article met en exergue les différentes missions conduites dans le cadre de l'assistance électorale de la CEDEAO, les différentes réalisations de la division et les perspectives.

Introduction

Les élections ont été dans de nombreux pays à travers le monde, et en Afrique de l'Ouest en particulier, un frein à la paix et au progrès économique. Par ailleurs, les efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la région ont permis, d'améliorer les processus électoraux et d'avoir des dirigeants élus démocratiquement. Les élections ont toujours constitué une activité génératrice de conflits depuis l'ère post-coloniale.

Au début des années 90, les élections dans certains États membres de la CEDEAO sont devenues des sources de violence, de crises et même de guerres. Ces crises, dont les manifestations diffèrent d'un État à l'autre, ont surtout conduit à la violence et, par la suite, à la dégradation des conditions économiques dans les pays concernés, ce qui a des répercussions sur le développement social. La nécessité de veiller à ce que les pays organisent des élections pacifiques en promouvant la justice et en défendant la paix et l'état de droit apparaît cruciale. Ce présent article énumère les différentes activités de la division d'assistance électorale de la CEDEAO aux États membres qui contribuent à prévenir les violences liées aux élections.

- Contexte

La région de la CEDEAO a

réussi à faire en sorte que chaque accession au pouvoir dans la région se fasse à travers des élections démocratiques. Les élections sont devenues la voie d'accès systématique au pouvoir dans la région ouest-africaine et le protocole additionnel de 2001 de la CEDEAO met l'accent sur la tolérance zéro pour le pouvoir obtenu ou maintenu par des moyens anti-constitutionnels et maintient la suprématie des gouvernements élus démocratiquement sur les forces armées des États membres.

Afin de garantir des élections libres, équitables et crédibles et de prévenir les conflits liés aux élections et conformément aux dispositions de l'article 12 du

Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance
Article 12
1. A la demande de tout Etat membre, le CEDEAO peut apporter aide et assistance à l'organisation et au déroulement de toute élection.
2. Cette aide ou assistance peut s'effectuer sous n'importe quelle forme utile.
3. De même, le CEDEAO peut envoyer dans le pays concerné une mission de supervision ou d'observation des élections.
4. La décision en la matière est prise par le Secrétaire Exécutif.

Protocole additionnel, la Commission de la CEDEAO a systématiquement aidé ses États membres à organiser des élections et a initié des activités d'assistance électorale. En officialisant ce mécanisme d'assistance électorale et dans le cadre de ses efforts pour améliorer l'intégrité électorale et approfondir la démocratie dans la région, la Commission a créé une Division de l'assistance électorale (DAE) au sein de la Direction des affaires politiques (DPA) dans le département en charge des affaires politiques, de la paix et de la sécurité (APPS).

- Mandat et objectifs de la DAE

Au vue des requêtes croissantes d'assistance électorale de la CEDEAO des États membres, il était nécessaire de créer

une cellule de liaison au sein de la Commission pour aider le Président de la Commission à coordonner et à examiner les demandes d'assistance électorale. Depuis sa création en 2006, la Division de l'assistance électorale sert de point focal pour l'assistance électorale de la CEDEAO. La division tire son mandat de l'article 12 du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001), de l'article 53 (f) du Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO (CPCC), qui stipule que la CEDEAO doit faciliter la fourniture d'une assistance aux États membres et aux acteurs locaux dans la préparation d'élections crédibles.

Objectif général

La Division d'assistance électorale s'emploie à améliorer la gestion efficace des processus électoraux dans les États membres afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux normes internationalement acceptées. Sa vision globale est d'harmoniser l'administration des élections dans la région.

Objectifs spécifiques

La division a entre autres les objectifs suivants:

- Soutenir la conduite d'élections crédibles ;
- Développer des orientations politiques sur les processus électoraux ;
- Soutien direct et intervention dans les processus électoraux ;
- Renforcer les capacités des organes de gestion électorale (OGE) ;
- Partager les meilleures pratiques des commissions électorales ;

Les activités de la Division d'assistance électorale

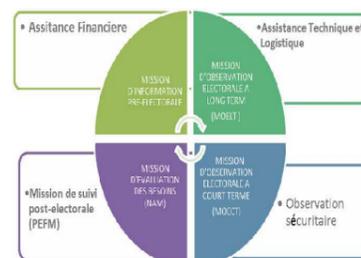


Figure 1 CYCLE DES ACTIVITES D'ASSISTANCE ELECTORALE DE LA CEDEAO

Comme indiqué dans le diagramme (Figure 1) ci-dessous, les activités de la division assistance électorale sont à deux

Par: Luther Barou Y. Youkou
Chargé de programme, Opérations
Département des Affaires politiques, paix et sécurité (PAPS)
Commission de la CEDEAO
Abuja, Nigeria

niveaux. Comprenant ainsi les interventions systématiques qui sont automatiquement déployés dans les pays organisant des élections et les appuis secondaires qui sont déployés en cas de besoin en rapport avec l'environnement pré-électorale. La division assistance électorale, dans plusieurs cas dans la région a aidé à restaurer la démocratie et s'assurer du maintien d'un environnement de paix. L'assistance de la CEDEAO est présenté comme suit:

Mission d'information pré-électorale

Les missions d'information pré-électorales de la CEDEAO tirent leur mandat de l'article 13 du Protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance (2001). L'objectif principal de cette activité est de s'assurer que le pays est prêt à organiser les élections. Pendant cette mission, le niveau de préparation des parties prenantes au processus électoral est évalué par rapport au calendrier électoral établi. Au cours de ces missions, des réunions sont organisées avec les principales parties prenantes, les organes en charge de l'organisation des élections, l'état et les partenaires au développement également. La mission d'information pré-électorale a une durée minimale de 10 jours.

Ainsi, l'équipe de la mission d'information pré-électorale est souvent composée d'experts, dont le chef de la mission (généralement président en exercice d'une commission électorale de la région) et deux experts techniques du RESAO (réseau des structures de gestion des élections en Afrique de l'ouest). Elle est également soutenue par une équipe de la Commission de la CEDEAO. Cependant, cette composition peut avoir un impact sur les tensions politiques ou les antécédents qui entourent le processus électoral.

À cet égard, la CEDEAO pourrait décider d'ajouter des experts en sécurité, des analystes en prévention des conflits et des experts en facilitation de la médiation pour une meilleure analyse de la situation et résolution de crise éventuelle.

A suivre...

www.eb-togo.com



ESPERANCE DES BATISSEURS

**GENIE -
CIVIL**

**TRANSIT -
DOUANE**

L'innovation constante et la recherche technologique nous ont permis de développer des compétences diversifiées en

GENIE-CIVIL et TRANSIT-DOUANE

📍 Agoè- 2 lions , à 500 m de l'agence togocel annexe

✉ esperancedesbatisseurs@yahoo.fr

☎ **+228 22 25 16 63 / 90 97 58 38**